

Carte d'identité

Nom commun : Oulette ou Oie d'Égypte ou égyptienne

Nom scientifique : *Alopochen aegyptiacus*

Classe : Oiseaux

Habitat : Rivières et plans d'eau

Origine : Afrique, vallée du Nil

Introduction : fuite des élevages constitués pour l'agrément



Ecologie

- L'ouette d'Égypte, membre de la famille des tadornes, se rencontre à proximité des eaux calmes : les lacs, les réservoirs, les canaux et les rivières à faible courant. Elle affectionne les endroits herbeux pour trouver son alimentation constituée d'herbacées, de graines, de céréales et de quelques petits invertébrés.
- Elle mesure de 63 à 73 cm pour une envergure de 140 cm. Le plumage dorsal est globalement brun avec des teintes rousses sur le dessus de la queue qui elle est noire. Les ailes comportent un large trapèze blanc et gris prolongé par un miroir vert. La tête est plus claire contrastant distinctement avec les yeux orangés entourés d'un marron rougeâtre. Le long cou et la face ventrale sont d'un gris brunâtre avec une teinte jaunissant à la jonction des ailes et du dos. Une collerette marron au milieu du cou et une tache ventrale de la même couleur varient d'intensité selon les individus. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel bien que le mâle soit légèrement plus grand que la femelle.



Couvaison d'ouette d'Égypte

- La reproduction peut être plus précoce que chez d'autres espèces et débuter dès février. Lorsqu'elle n'investit pas le nid d'autres oiseaux, l'ouette d'Égypte constitue un lit de branchages à même le sol, dans un arbre creux ou une cavité artificielle qu'elle garnit de duvet. La femelle pond de 6 à 12 œufs blancs jaunâtres qu'elle couve entre 28 et 30 jours. Les oisons sont couverts d'un duvet brun et gris et sont nidifuges c'est-à-dire qu'ils se meuvent et se déplacent sur leurs pattes avec les adultes quelques minutes après l'éclosion. Ils deviennent totalement autonomes au bout de 10 semaines, lorsqu'ils sont capables de prendre leur envol.



Femelle et ses petits

Caractère invasif

- L'apparition en liberté dans le milieu naturel a été observée dès 1984.
- L'ouette égyptienne est en forte expansion sur tout le territoire belge. Pendant la période de nidification, elle développe un comportement agressif conduisant à l'usurpation des nids et à la diminution du nombre de descendants chez plusieurs espèces d'oiseaux, à savoir les hérons et les rapaces comme le

faucou pèlerin. Les troupeaux de post-reproduction sont responsables du surpâturage, de l'altération des berges et de la qualité des eaux de surface. Elle est considérée comme un ravageur agricole dans une partie de son aire géographique d'origine et peut donc altérer les cultures proches des cours d'eau.

- Outre l'important stress qu'elle procure aux autres espèces des biotopes dans lesquels elle s'est implantée, l'ouette d'Egypte pourrait aussi être vectrice de maladies contagieuses, y compris pour l'homme.



Ochette d'Egypte en vol

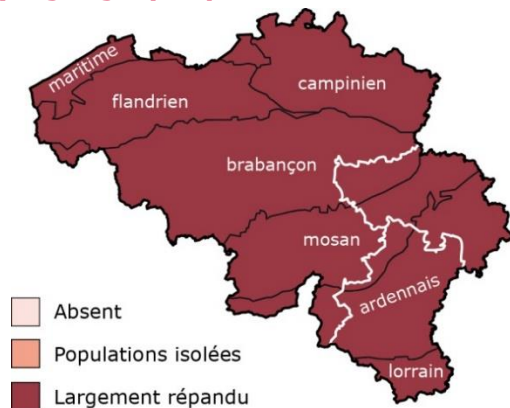
Impacts sur les espèces

- Prédation/herbivorisme : Élevé
- Compétition : Élevé
- Transmission de maladies : Probable
- Génétique : Faible

Impacts sur les écosystèmes

- Cycle des nutriments : Élevé
- Altération physique : Moyen
- Successions écologiques : Probable
- Chaîne alimentaire : Probable

Présence dans la nature par district phytogéographique



Prévention de la dissémination

Les milieux protégés tels que les réserves naturelles restent épargnés par la présence des oies égyptiennes. Il est néanmoins important de veiller à ce qu'elles ne les investissent pas afin de préserver des espèces d'anatidés et de limicoles dont les populations sont menacées. Son herbivorisme intensif peut aussi grandement altérer les populations botaniques à préserver des biotopes concernés.

La circulaire n°2688 du 23/01/2007 du Ministère de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, autorise – sous conditions - la chasse des espèces non indigènes dont l'ouette d'Egypte fait partie, ce qui laisse envisager un contrôle des populations.

Sources

- LE DANTEC, Daniel. *Ochette d'Egypte – Alopochen Aegyptiaca – Egyptian Goose*, <https://www.oiseaux.net/oiseaux/ouette.d.egypte.html>, consulté le 19 mai 2020
- Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux., *Ochette d'Egypte*, <https://protectiondesoiseaux.be/index.php/2017/08/29/ouette-degypte/>, consulté le 19 mai 2020
- Région Wallonne, Ministère de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme. 23 janvier 2007 - *Circulaire n° 2688 relative à la régulation d'espèces animales non indigènes (M.B. 07.03.2007)*. <http://environnement.wallonie.be/legis/dnf/chasse/chasse020.htm>, consulté le 19 mai 2020
- KAMA71. Photographie : *Nijlgans op de oever van de rivier de Moezel*. <https://www.gettyimages.be/detail/foto/egyptian-goose-at-the-shore-of-river-moselle-royalty-free-beeld/894433534>
- MOONFLASH-LONDON. Photographie : *Egyptian Goose, Alopochen aegyptiaca*. <https://www.gettyimages.be/detail/foto/egyptian-goose-alopochen-aegyptiaca-royalty-free-beeld/466946210>.
- SPARWASSER, Amy. Photographie : *Familie van Egyptische ganzen in openbaar park*. www.gettyimages.be/detail/foto/family-of-egyptian-geese-in-public-park-royalty-free-beeld/1059635974
- PASSION4NATURE. Photographie : *Egyptische gans (Alopochen aegyptiaca) eieren in het nest op de grond*. <https://www.gettyimages.be/detail/foto/egyptian-goose-eggs-in-the-nest-on-the-ground-royalty-free-beeld/1218826048>